

Les forêts à Buchillon

Buchillon, le 12 mars 2024

1

Sommaire

- Contexte général et présentation du service forestier
 - La forêt Vaudoise en quelques chiffres
 - Organisation du service forestier
 - Le Groupement forestier de Ballens-Mollens
- Les forêts à Buchillon
 - Caractéristiques des forêts de Buchillon,
 - Gestion courante des forêts sur le territoire communal,
 - Enjeux futurs liés aux sécheresses à répétitions et au bois mort;
- Conclusion et discussions.

2

La forêt vaudoise

- La forêt vaudoise couvre 40% de la superficie du canton (127'775 ha)
- Environ 70% des forêts vaudoises sont publiques (Communes, Etat de Vaud, Confédération) et 30% appartiennent à près de 27'900 propriétaires privés.
- La forêt vaudoise est composée de 67% de résineux et 33% de feuillus. Les essences principales sont l'épicéa, le sapin, le hêtre et le chêne.
- La forêt vaudoise, espace de vie pour les plantes et les animaux, est multifonctionnelle. Ses principales fonctions – protectrice, sociale, économique et de maintien de la biodiversité

3

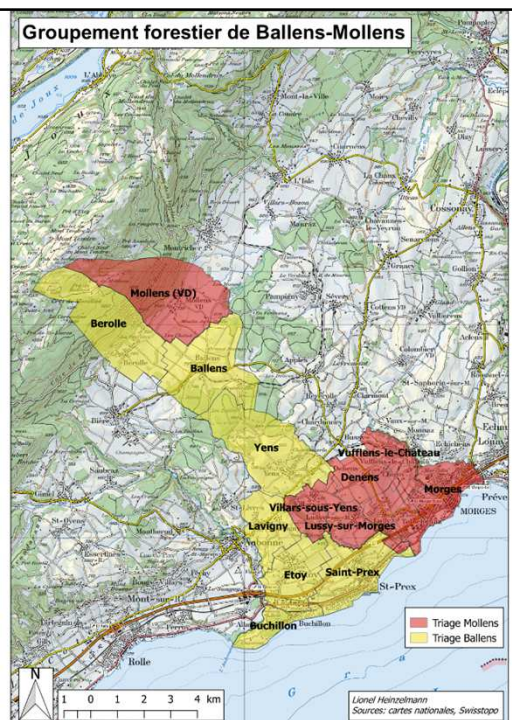
Organisation du service forestier

- Arrondissement forestier; division du territoire cantonal,
- triage forestier; subdivision d'arrondissement, découpage administratif pour la gestion des forêts,
- double casquette du garde forestier;
 - direction opérationnelle du groupement, gestionnaire forestier pour les communes membres,
 - tâches relevant de l'Etat définies dans une convention et financées par le Canton.

4

Le Groupement forestier de Ballens-Mollens

- Créer au 1^{er} janvier 2017 lors de l'unification du triage de Mollens avec le Groupement forestier de Ballens déjà existant,
- composition 16 communes, 2 triages, 2300 ha de forêt, possibilité de coupe de 13845 sv,
- AG composée de 16 délégués, 1 par commune,
- CODIR composé de 5 membres.



5

Le groupement et son équipe forestière

Force d'intervention

- Centre de compétence à disposition des communes pour la gestion durable des forêts.
- connaissance du terrain et de ses particularités,
- mobilisable rapidement pour des interventions urgentes
- compétente et concurrentielle,
- formatrice d'apprentis,

6



7

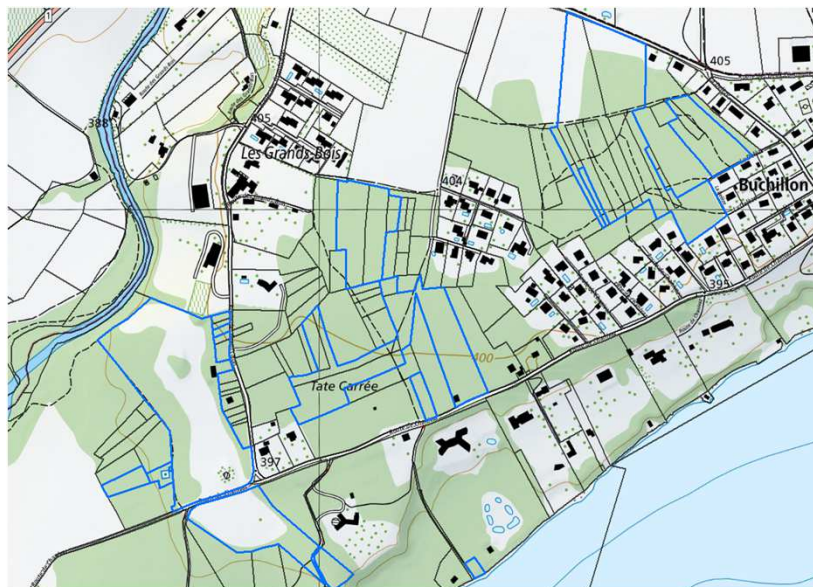
Les forêts à Buchillon

8

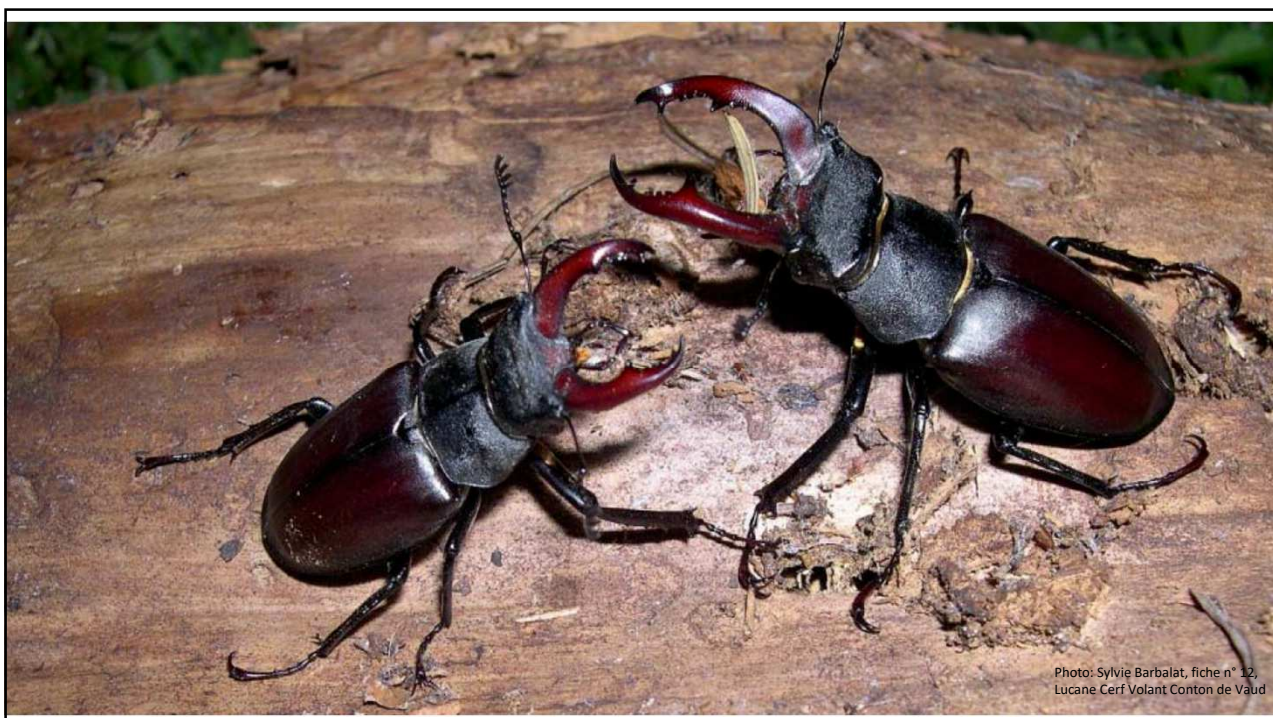
Caractéristiques des forêts de Buchillon

- La forêt recouvre env. 73 ha du territoire communal de Buchillon. Ce qui correspond à en 34% de sa superficie.
- 11 ha des forêts sont propriété de la commune (15 %) et 62 ha sont des propriétés privées (85%).
- Productivité; env. 5.5 sv/ha/an
- Forêts principalement composées d'essences feuillues avec une végétation caractéristique des terrains secs (sol composé de graviers morainiques)
- Caractéristiques offrant des espaces plutôt rares et riches pour la biodiversité.

9



10

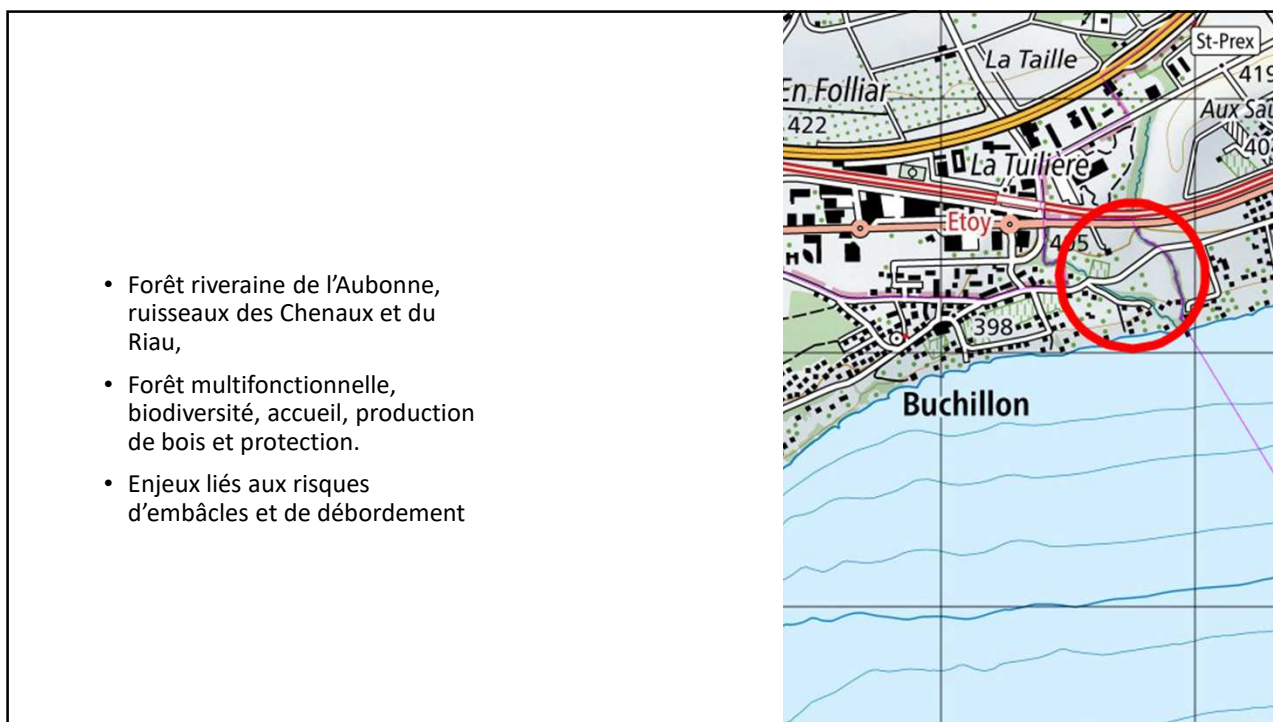


11

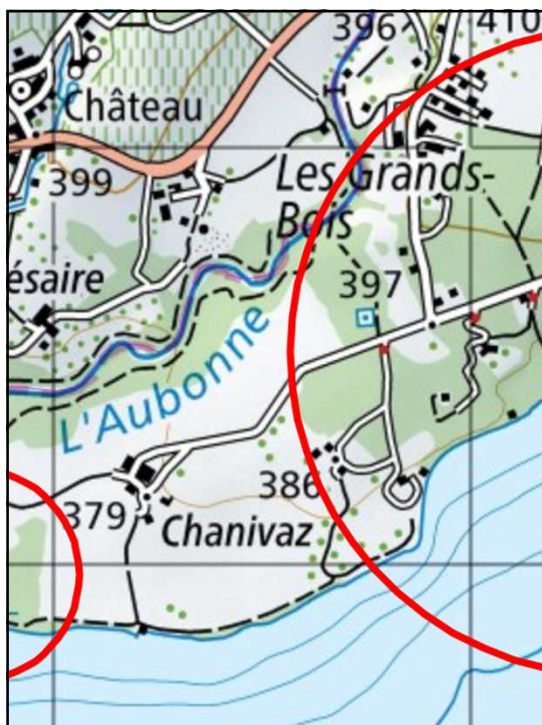


- Forêt à fonction principalement d'accueil,
- Parcourue par de multiples sentiers «inofficiels»,
- Parcellaire morcelé avec propriétés souvent privées,
- Risques liés aux chablis et au bois mort,
- Entourée par le bâti, enjeux de conservation.

12



13



14

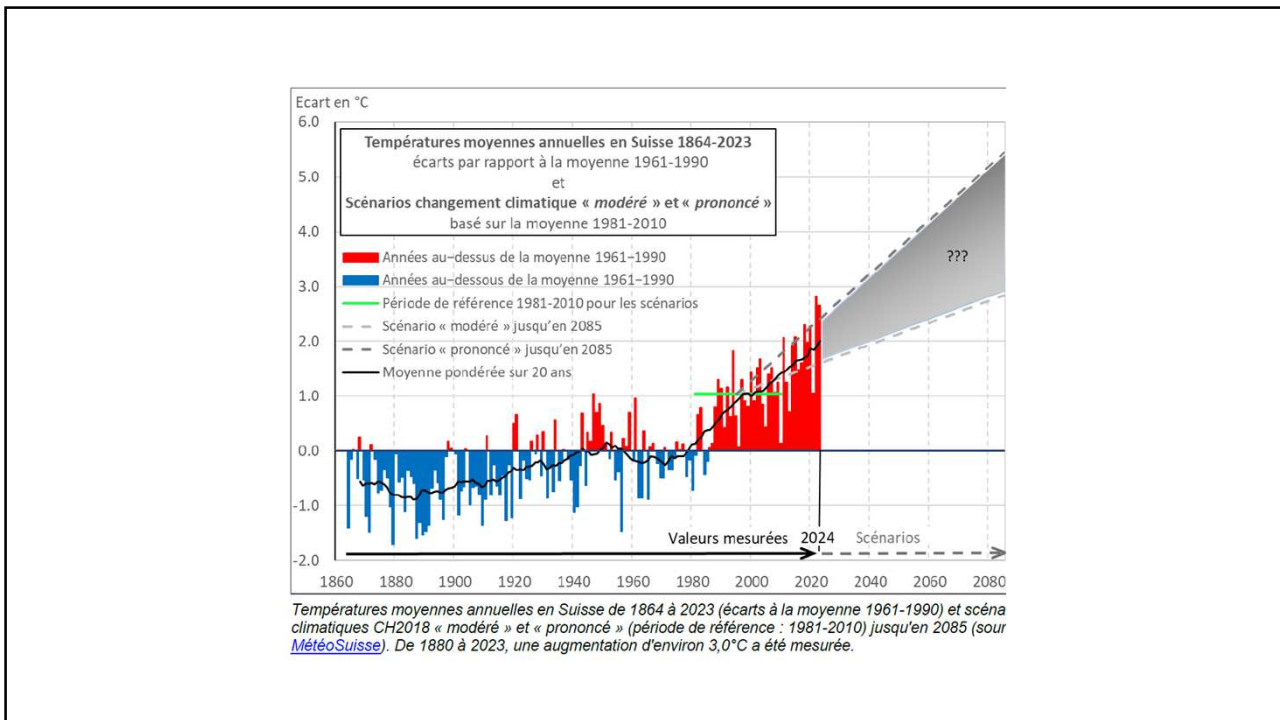
Gestion courante des forêts sur le territoire communal

- Une intervention de coupe annuelle sur les propriétés communale en ciblant principalement les arbres secs et dépérissant.
- Divers soins aux lisières et jeunes peuplements (par exemple taillis-sous futaie de démonstration).
- Arrachage de néophytes invasives sur les propriétés communales.
- Entretien sécuritaire aux abords du refuge forestier,
- Coupe sécuritaire d'arbres dangereux en forêt privée aux abords des installations communales (routes, refuge, chemins, evtl. sentiers).

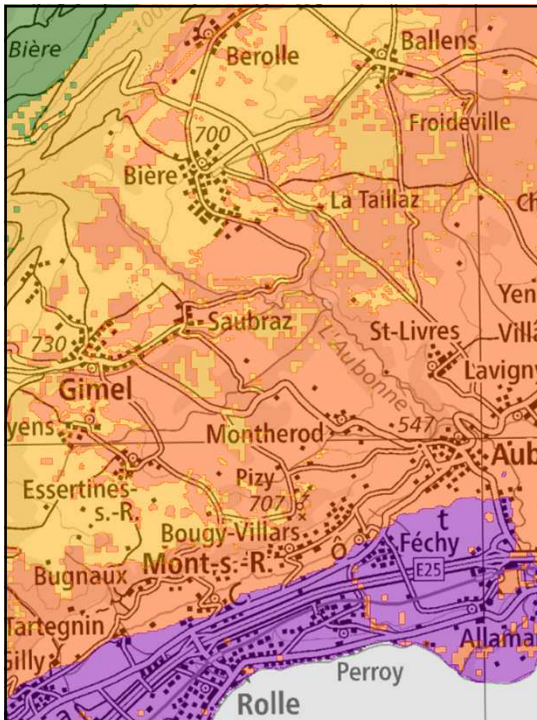
15

Enjeux futurs liés aux sécheresses à répétitions et au bois mort

16



17



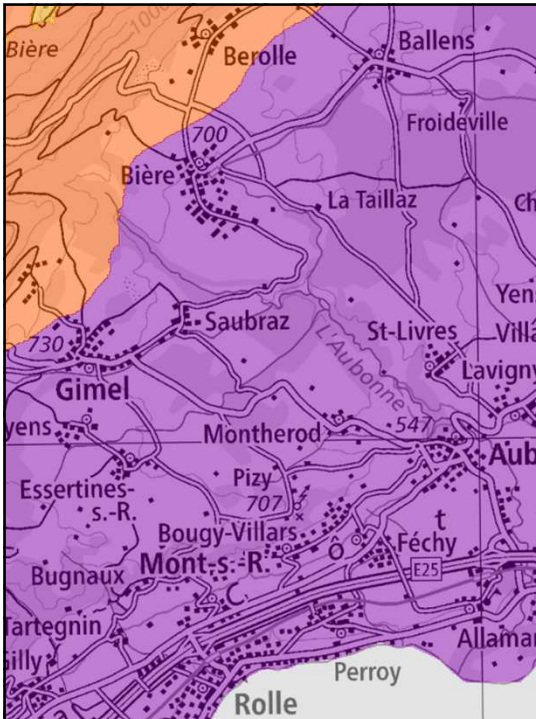
Evolution des étages de végétation

Etat actuel

- Violet collinéen
- Rouge submontagnard
- Jaune montagnard inférieur
- Vert montagnard supérieur

Source: application Tree App

18



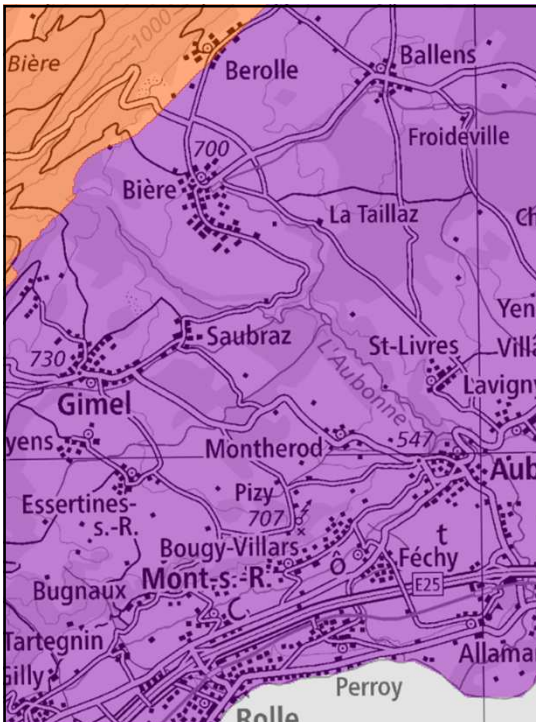
Evolution des étages de végétation

Scénario modéré

- Violet collinéen
- Rouge submontagnard
- Jaune montagnard inférieur

Source: application Tree App

19



Evolution des étages de végétation

Scénario fort

- Violet collinéen
- Rouge submontagnard

Source: application Tree App

20

Evolution des essences selon différents scénarios climatique.

	35 collinéen Climat actuel	15 collin collinéen Chang. clim. modéré et prononcé
Essence dominante en forêt naturelle	Charme, Chêne sessile	Chêne sessile, Chêne pubescent, Tilleul à petites feuilles
Essence importante en forêt naturelle mixte	Érable champêtre, Érable à feuilles d'obier, Bouleau*	Cormier, Tilleul à larges feuilles, Chêne vert°, Robinier°
Autres essences	Érable plane, Érable sycomore, Châtaignier†, Hêtre, Frêne‡, Houx, Pommier sauvage, Pin sylvestre, Tremble*, Cerisier, Poirier sauvage, Chêne pubescent, Chêne pédonculé, Saule marsault*, Alisier blanc, Cormier, Alisier torminal, If, Tilleul à petites feuilles, Tilleul à larges feuilles, Orme champêtre‡, Ailante°, Pin noir°, Chêne rouge°, Robinier°	Érable champêtre, Érable à feuilles d'obier, Bouleau*, Charme, Châtaignier†, Frêne‡, Frêne à fleurs, Pommier sauvage, Charme houblon, Pin sylvestre, Tremble*, Cerisier, Poirier sauvage, Chêne chevelu, Alisier blanc, Alisier torminal, Sorbier à larges feuilles, If, Orme champêtre‡, Ailante°, Pin noir°

Source: application Tree App

21

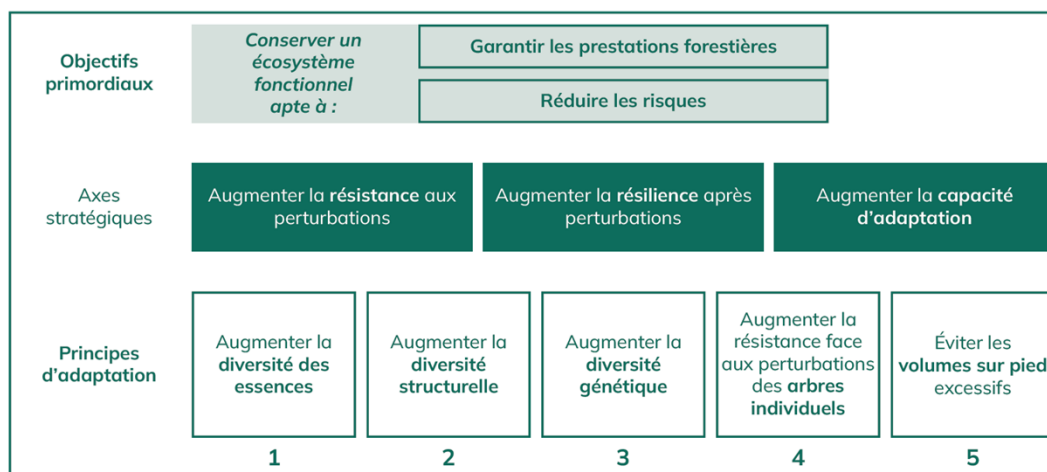


Figure 9 : Principes destinés à renforcer la capacité adaptative des forêts face au changement climatique et à ses effets collatéraux (adapté¹⁶ de Brang et al., 2016).

22

- Changements de la végétation et du paysage
- Augmentation des risques liés aux chablis et au bois mort,
- Prolifération de néophytes invasifs



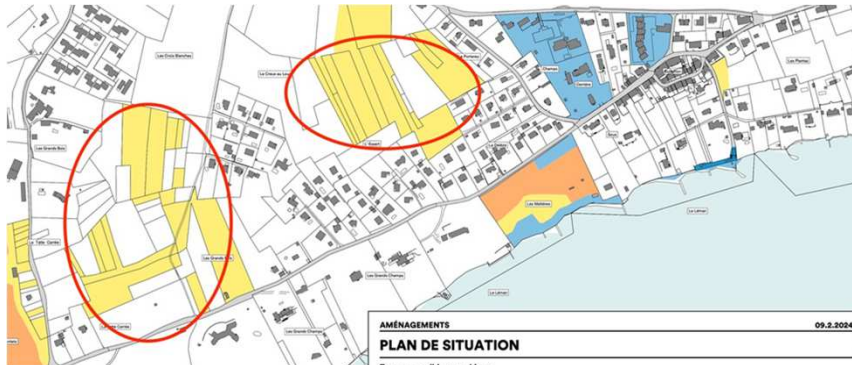
23

Merci de votre attention

- Conclusion et discussions.

24

Questions de Monsieur Gossweiler



- dans les deux cercles rouges, comment savoir sous quel "régime" se trouvent les parcelles en blanc ? partant du principe qu'elles sont en zone forêt et qu'elles sont accessibles aux promeneurs... Réponse : Le plan représente les parcelles propriétés communales. La législation sur la faune s'applique à la forêt qu'elle soit propriété communale ou privée.
- quelle est l'accessibilité aux promeneurs des zones forêt situées le long du lac ou de l'Aubonne ? notamment forêts de Bois Chamblard ou du domaine de Chanivaz ? (des parcelles privées), et les vieux grillages qui clôturent des zones forêt privées sont-ils acceptables ? Réponse: Les Article 699 Code civil suisse et 14 de la LFO garantissent le libre accès aux forêts. Les clôtures en forêt qui ne remplissent pas un but forestier sont interdites l'inspecteur d'arrondissement peut accorder des autorisations exceptionnelles.
- certaines communes installent des "parcs à chiens" afin que ces derniers puissent divaguer librement, notamment entre le 1er avril et le 15 juillet. Avez-vous un avis ou des conseils à donner sur ce sujet ? Réponse : Ce n'est pas mon domaine et n'ai pas d'avis sur le sujet.